

Lundi le 29 mars 2010

Réunion tenue à Québec, bureau du Local 116 « Reynald Goldbout » entre Guy Fournier, Gérard Perreault et Laurent Talbot « 568 – Inter électricien » et la « FIPOE-électricien » et l'ITQ en la personne de Arnold Guérin.

- A titre d'invité, Daniel Gagné, adjoint au directeur général du CPQMC1.
- Sujet : Plainte contre Gaétan Carrière de la compagnie Ondel pour discrimination à l'embauche versus Inter-ITQ.
- Guy F. : Ouvre la discussion avec l'article du journal de Québec.
- Arnold Guérin : Dit avoir appelé Donald Fortin parce qu'il ne connaît pas le gérant du 568.
- Arnold Guérin : Dit avoir parlé aux journalistes le lendemain de Guy F. et a donné une VERSION CONTRADICTOIRE à la sienne (« traite pas Guy F. de menteur mais ? »)
- Arnold Guérin : Dit à Guy F. qu'il y a plein d'entrepreneurs électriciens à Québec qui sont FULL INTER.
- Guy Fournier : demande lesquels – panne de son de la part de Arnold Guérin.
- Arnold Guérin : Rappelle à Guy F. qu'il ne représente que 17%.
- Guy Fournier : Lui répond pas 17% mais 23%.
- Arnold Guérin : Dit à Guy F. « On peut engager un des tiens sur certains chantiers pis s'il est « bon » on en prend peut-être un deuxième » - pression de Guy F. « monte ».
- Sur cela, Guy Fournier réplique en disant que la Loi 135 existe.
- Guy Fournier : Dit qu'il connaît la Loi 135 pour s'en être déjà servie à Rapide-des-Cœurs et Chutes Allard avec succès.
- Guy Fournier : Raconte son problème avec Ondel avec Arnold Guérin.
- Arnold Guérin : Dit que cela est normal puisqu'il est majoritaire (FIPOE) et que cela se passe sur des chantiers industriels.
- Guy Fournier : Réplique que cela n'a aucune importance, industriel ou pas.
- Arnold Guérin : Mentionne le fait qu'il y a des ententes NON-ÉCRITES entre le 144 et le 711 pour l'embauche avec lui.

- Guy Fournier : Ramène Arnold Guérin sur terre en lui disant que les ententes NON-ÉCRITES, il s'en fout totalement parce que lui il travaille pour le 568.
- Arnold Guérin : Mentionne à Guy F. qu'il y a maintenant 3 REPRÉSENTANTS FIPOE à Québec contre le 568 (Guy F.).
- Guy Fournier : Réplique en disant « AUCUN PROBLÈME, IL N'EST PAS NERVEUX ».
- Arnold Guérin : Dit à Laurent Talbot qu'il a entendu dire qu'un travailleur Inter 568 de Sherbrooke ne pouvait pas travailler parce qu'il n'était pas dans la bonne Union, mais que verrait à le faire travailler dans les jours suivants.
- Laurent Talbot : Répond qu'il n'a pas à lui demander la permission pour faire travailler un de ses MEMBRES.
- Arnold Guérin : Décrit ses méthodes du temps qu'il CONTRÔLAIT le Saguenay (parole exacte de Guérin). Cela n'a impressionné personne autour de la table.
- Arnold Guérin : Parle tout le temps des métiers majoritaires de l'Inter et des ententes NON-ÉCRITES.
- Arnold Guérin : Parle de SES COMPAGNIES à Ultramar (ONDEL, ARNO, TRANSELEC, ETC...)
- Guy Fournier : Dit « J'ai 4 gars sur 70 à Ultramar et il y a un call de 10 autres travailleurs.
- Arnold Guérin : De répondre – Je le sais, j'ai averti ONDEL d'en laisser PASSER 4 pas plus. après c'est FINI. Je l'ai bien averti, après c'est fini pour les INTER parce que cela parait aller mal (parole exacte de Arnold Guérin).
- Arnold Guérin : Demande à Guy Fournier de retirer sa plainte contre ONDEL – Guy Fournier dit « NON ».
- Arnold Guérin : Demande à Guy Fournier de ne pas s'occuper de l'industriel.
- Guy Fournier : Sourit en disant « NON ».
- Arnold Guérin : Dit à Guy Fournier que tout cela peut lui faire perdre la face dans le futur.
- Guy Fournier : Lui répond en disant que le dossier devant lui est bien monté avec des preuves et que les médias sont encore après lui: donc pas question de perdre la face.
- Conclusion du meeting pour le 568 : Prendre la place qui lui revient : industriel avec les compagnies, etc...

➤ Conclusion du meeting pour la FIPOE : Pas d'industriel pour le 568 – Retirer la plainte contre ONDEI.. Que le 568 s'occupe uniquement du commercial et que le 568 doit se tenir loin de ces compagnies.

NOTE :

Arnold Guérin a demandé à deux reprises que Daniel Gagné n'assiste pas aux meetings. Refus de Guy Fournier et Gérard Perreault; en disant « Il assiste aux meetings ou il n'y aura pas de meeting ».

Notes prises par M. Daniel Gagné, adjoint au président du CPQMC-I.

En foi de quoi, j'affirme solennellement que ces notes reflètent les conversations tenues lors de la rencontre du 29 janvier 2010 à laquelle j'ai assisté,
Montréal le 8 juin 2010


Daniel Gagné